

Bron, le 3 juin 2024

DECISION n° 2024-072

Le Président de l'Université Gustave Eiffel,

Vu les articles R 423-1 et suivants du Code de la Recherche,

Vu le décret n° 2019-1360 du 13 décembre 2019 portant création de l'Université Gustave Eiffel et approbation de ses statuts,

Vu le décret n° 2019-1567 du 30 décembre 2019 portant diverses dispositions relatives aux fonctionnaires des corps de l'Institut français des sciences et technologies des transports, de l'aménagement et des réseaux et aux instances de dialogue social de l'Université Gustave Eiffel

Vu l'arrêté du 21 mars 2024 autorisant, au titre de l'année 203, l'ouverture de concours externes d'ingénieur d'études à l'Université Gustave Eiffel,

DÉCIDE

Article unique :

La composition du jury du concours externe d'ingénieur d'études n° 2024-IE-CE-03 est fixée ainsi qu'il suit :

Mme Marielle GUEGUEN MINERBE	Présidente	Chargée de recherche
Mme Adélaïde FERAILLE	Membre	Ingénieure des TPE
M. Stéphane LAVAUD	Membre	Ingénieur des TPE
M. Matthieu VANDAMME	Membre	Ingénieur des Ponts, Eaux et Forêts
M. Denis BUREAU	Membre élu	Maître de conférences de l'UGE

Le Président de l'Université Gustave Eiffel,

Laure MATIGNIER
Directrice générale déléguée adjointe
aux ressources humaines